Envoyé en préfecture le 20/02/2026
Reçu en préfecture le 20/02/2026
Publié le
ID : 022-212201941-20260212-3_2026-DE

PLESTIN les Grèves

Extrait du registre des délibérations

Conseil Municipal du 12 février 2026

Le 12 février 2026 à 19h00, le Conseil Municipal de PLESTIN LES GREVES, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Christian Jeffroy, Maire, suivant convocation du 6 février 2026.

Nombre de conseillers :
En exercice : 26
Présents : 19
Votants : 19
Ayant donné procuration : 0
Absents : 7

Présents : C. JEFFROY – Y. LE BRIGANT – B. PRIGENT – F. LEON – A. FOURNIS-BEYOU – F. GUEHL – J. DROUOT – P. PETIBON – R. BONABAL – J. LE GLAS – M. LE CORRE – B. HUONNIC – C. LATOUCHE – J-F BOUGET – A. LE GALL – R. MORINIÈRE – M-A. RIOUAL –I. ADAM – J-P MENOU
Absents : V. PERROT ; L. L'HAVEANT ; E. CRESSEVEUR ; D. COLIN ; V. GUIMBERTEAU ; M-L HINRY – A. SENECHAL
Procurations : /
Secrétaire de séance : J. DROUOT

N°3-2026

Objet : Travaux mairie : équipements de sécurité

M. le Maire informe que les bancs et l'absence de rambarde sur une partie de l'escalier sont conformes à la réglementation en vigueur. Pour autant, face au risque important de chute, il est proposé de rajouter un garde-corps à l'escalier et des dossiers aux bancs afin d'éviter les chutes. Un devis a été établi par l'entreprise LE BIHAN de Cavan pour un montant de 3 948€ HT.

Le conseil municipal, après avoir délibéré à l'unanimité des membres présents
APPROUVE le devis de l'entreprise LE BIHAN pour mise en œuvre d'un garde-corps sur l'escalier de la Mairie et de dossiers sur les bancs de ce même escalier pour un montant de 3 948€ HT.
AUTORISE M. le Maire à signer ce devis.

Pour copie conforme,
Le Maire,
Christian JEFFROY,

